



**PREFET DE LA SARTHE**

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N° 27 – MARS 2017**

# **SOMMAIRE**

## **CENTRE HOSPITALIER de CHATEAU-DU-LOIR**

Décision du 20 mars 2017, portant délégation de signature à Madame Corinne LAPORTE

Département :

SARTHE

**CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAU-DU-LOIR**

- 72500 -

N° d'ordre :

DI\_17-03

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU DIRECTEUR**

Objet :  
Décision portant  
délégation de  
signature

### **DÉCISION**

#### **portant délégation de signature**

#### **Le Directeur du Centre Hospitalier de Château-du-Loir**

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6141-1 et L.6143-7 relatifs aux attributions des directeurs des établissements publics de santé;

Vu les articles D 6143-33 et suivants relatifs à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 9 janvier 2014 nommant Monsieur Pierre-Henri GUILLET, Directeur du Centre Hospitalier de Château-du-Loir (Sarthe) et Directeur de la Maison de Retraite de Ruillé-sur-Loir (Sarthe) à compter du 1<sup>er</sup> février 2014 ;

Vu la convention de Direction commune adoptée par le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Château-du-Loir par délibération n° 2006-22 en date du 23 Octobre 2006 et par le Conseil d'Administration de la Maison de Retraite de Ruillé-sur-Loir par délibération n° 2006-16 le 09 juin 2006 ;

Vu le courrier du 27 décembre 2016 faisant état de la mutation de Madame Corinne LAPORTE comme Directrice-adjointe au Centre Hospitalier de Château-du-Loir à compter du 20 février 2017 ;

#### **décide :**

**Article 1 :** Madame Corinne LAPORTE, Directrice-adjointe, a délégation pour signer l'ensemble des actes administratifs de l'EHPAD « Résidence de Fontenay » de Ruillé-sur-Loir à l'exception des contrats à durée indéterminée, des marchés, des emprunts, des acquisitions et des cessions immobilières.

**Article 2 :** En cas d'empêchement de Madame Corinne LAPORTE et de Monsieur Pierre-Henri GUILLET, directeur, ont délégation pour signer l'ensemble des documents concernant l'EHPAD de Ruillé-sur-Loir, à l'exception des contrats à durée indéterminée, des marchés, des emprunts, des acquisitions et des cessions immobilières :

- Madame Angélique ROCHEREAU, Responsable Finances, Achats et Logistiques
- Madame Hélène DE TERNAY, Adjointe au service finances

**Article 3 :** Cette délégation annule et remplace la précédente. Elle prend effet à compter du 20 mars 2017.

Fait à Château-du-Loir, en 2 originaux, le 20 mars 2017

Le Directeur,



**Pierre-Henri GUILLET**

Copies :

- Tous les agents cités pour mise en œuvre (email)
- Dossiers administratifs des agents cités (version papier au service RH)
- Agence Régionale de Santé des Pays de Loire (secrétariat de M. Grimonprez : [ars-pdl-deo@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-deo@ars.sante.fr))
- ARS Direction Territoriale de la Sarthe ([ars-dt72-contact@ars.sante.fr](mailto:ars-dt72-contact@ars.sante.fr))
- Préfecture de la Sarthe (pour publication au recueil des actes administratifs) ([pref-raa@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-raa@sarthe.gouv.fr))
- Diffusion intranet documentaire ([secrqualite@ch-chateauduloir.fr](mailto:secrqualite@ch-chateauduloir.fr))

Originaux :

- Trésorerie de Montval-sur-Loir
- Direction

## ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Madame Corinne LAPORTE, Directrice-adjointe du Centre Hospitalier de Château-du-Loir, déclare avoir reçu en mains propres ce jour, la décision de délégation de signature de Monsieur Pierre-Henri GUILLET, Directeur du Centre hospitalier de Château-du-Loir, datée du 20 mars 2017.

Fait à Château-du-Loir, le 22/03/2017



## ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Madame Angélique ROCHEREAU, Responsable Finances, Achats et Logistiques du Centre Hospitalier de Château-du-Loir, déclare avoir reçu en mains propres ce jour, la décision de délégation de signature de Monsieur Pierre-Henri GUILLET, Directeur du CH de Château-du-Loir, datée du 20 mars 2017.

Fait à Château-du-Loir, le 21/03/2017



## ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Madame Hélène DE TERNAY, Adjointe au service finances du Centre Hospitalier de Château-du-Loir, déclare avoir reçu en mains propres ce jour, la décision de délégation de signature de Monsieur Pierre-Henri GUILLET, Directeur du CH de Château-du-Loir, datée du 20 mars 2017.

Fait à Château-du-Loir, le 21 mars 2017

